

TROPHEE DE FRANCE 2019
TRIPLETTES MIXTES 4^{ème} et 3^{ème} Division
2 juin 2019 – AS LA TOUR DU PIN

Monsieur le Président,

La **Fédération Française du Sport Boules** a mise en place l'organisation du **TROPHEE DE FRANCE** ; compétition mixte 4^{ème} D et 3^{ème} D.

Règlement :

Composition des équipes 4^{ème} division :

- Equipe composée sur le plan départemental
- Ne sont autorisés à participer que les joueurs ou joueuses classés en M4 ou F4
- Peuvent participer les pratiquants détenteurs d'une licence Loisir
- Il doit y avoir au moins 1 homme et 1 femme dans chacune des équipes
- Les équipes peuvent être composées de 4 participants à condition que la mixité sur le terrain soit toujours respectée (obligation d'au moins 1H et 1F toujours présents sur le jeu).

Composition des équipes 3^{ème} division :

- Equipe composée sur le plan départemental
- Les équipes doivent être composées au moins d'une F3 ou d'un M3 et éventuellement complétées de F4 ou M4 ou d'une licence Loisir
- Il doit y avoir au moins 1 homme et 1 femme dans chacune des équipes
- Les équipes peuvent être composées de 4 participants à condition que la mixité sur le terrain soit toujours respectée (obligation d'au moins 1H et 1F toujours présents sur le jeu).

N.B. : les joueurs et joueuses possédant une licence F2, F1, M2, M1 et les catégories jeunes ne peuvent en aucun cas participer aux qualificatifs et à fortiori aux phases finales de ce Trophée de France.

Le **Comité de l'Isère** aura **2 équipes qualifiées dans chaque catégorie** pour la finale qui se déroulera les **7 et 8 septembre 2019 à VALS LES BAINS (07-Ardèche)**

Les Eliminatoires de l'Isère se dérouleront le **dimanche 2 juin 2019 à partir de 7h30 – AS LA TOUR DU PIN**

Début de la compétition : Retrait des Fiches à 6h45 ; début des parties : 7h30

Déroulement : par poules ; Parties en 1h30

7h30 à 9h	1^{ère} partie
9h30 à 11h	2^{ème} partie
11h30 à 13h	Barrages
15h à 16h30	1/8 finales
17h à 18h30	¼ finales
18h45 à 20h15	Parties qualificatives

Inscriptions : A faire parvenir au comité de l'Isère avant le **20 MAI 2019** ; Les inscriptions sans le règlement ne seront pas prises en compte ; Tirage prévu le vendredi 29 juin

Montant des inscriptions : 30 €

La Commission Sportive

A RETOURNER AU C.B.D. ISERE AVANT LE 20 MAI 2019

TROPHEE DE L'ISERE 2019

Triplettes Mixtes 4^{ème} D

SECTEUR DE

NOM	PRENOM	N° LICENCE	CATEGORIE

Ci-joint montant de l'inscription, soit _____ X 30 € = _____ €.

A RETOURNER AU C.B.D. ISERE AVANT LE 20 MAI 2019

TROPHEE DE L'ISERE 2019

Triplettes Mixtes 3^{ème} D

SECTEUR DE

NOM	PRENOM	N° LICENCE	CATEGORIE

Ci-joint montant de l'inscription, soit _____ X 30 € = _____ €.